



## Liminaire CAPL N°2 de promotion de C en B du 7 novembre 2017

Monsieur le Président,

La journée d'action et de grève du 10 octobre dernier a rencontré un grand succès dans l'ensemble de la fonction publique.

C'est particulièrement vrai à la DGFIP où un tiers des collègues était en grève ce jour là.

La DDfIP des Pyrénées Atlantiques avec 53,63 % d' agents grévistes s'est massivement mobilisée pour protester contre les suppressions d'emplois, la dégradation des conditions de travail, les attaques sur notre statut et nos rémunérations.

Comme si cela ne suffisait pas, le Directeur Général a répondu à cette mobilisation par un projet de remise en cause inacceptable de nos règles de mutations avec notamment la disparition des RAN, de la règle de l'ancienneté et des délais de séjour portés à 2 ou 3 ans, ce qui serait un véritable frein à la promotion interne.

La CGT Finances Publiques combattra ces propositions et demande leur retrait immédiat.

La CGT Finances Publiques 64 condamne les décisions de fusion ou restructuration qui n'ont pour but que d'accompagner les massives suppressions d'emplois programmées et agit pour que soit maintenu un réseau tant urbain que rural capable d'assurer un service public de proximité et de qualité avec un maintien de nos missions.

S'agissant des dernières restructurations présentées en CTL et officialisées par une note de service RH, nous dénonçons l'impréparation de tous ces projets, en particulier l'absence totale de visibilité en ce qui concerne la réalité des charges transférées, des besoins en emplois, et même l'approximation affichée en terme des futures installations annoncées.

Pour exemple, les agents de Salies de Béarn et Sauveterre de Béarn ne savent toujours pas où ils seront affectés au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Après leur avoir donné 15 jours pour effectuer une demande de mutation sur Sauveterre, ils ont été sollicités pour donner leur avis en vue d'une hypothétique installation à Navarrenx. Pour un projet régulièrement présenté en CTL, cela n'est pas très sérieux !

Pour cette raison, nous vous demandons, pour le moins, M le Président de geler tous les projets de restructuration prévus pour 2018 qui n'auraient pas de solution immobilière certaine et satisfaisante pour les agents.

Les réponses apportées par la direction locale restant largement insuffisantes, la situation de l'ensemble des agents concernés par ces restructurations doit également être clarifiée et nous vous demandons à cette occasion de nous préciser le sort que vous comptez leur réserver.

Concernant l'ordre du jour de cette CAP Locale, la CGT Finances Publiques 64 se prononce pour le remplacement de la liste d'aptitude par un véritable examen professionnel adapté à la réalité des fonctions exercées et valorisant les expériences acquises au cours de la carrière professionnelle.

Nous dénonçons un système de sélection subjectif qui au final aboutit à opposer les agents entre eux.

Nous reconnaissons cependant, M le Président, les efforts faits dans notre direction pour limiter l'arbitraire dans la sélection des candidats à la promotion par liste d'aptitude.

La CGT Finances Publiques revendique l'établissement d'un rapport d'aptitude pour l'ensemble des candidats quelle que soit leur proposition de classement, l'abandon du système de potentialités et la mise en place d'une véritable formation initiale pour les candidats promus.

Pour ces motifs et bien que nous défendrons les dossiers des candidats sans toutefois les opposer entre eux, nous ne prendrons pas part au vote relatif aux listes d'aptitude.